

ADEKAMBI, Adéchinan David, (2025) *Vol d'intrigue dans le champ du récit fictionnel. Comment cerner scientifiquement le plagiat d'intrigue en littérature.* Paris, Éditions L'Harmattan, 138 p. ISBN : 978-2-336-52668-3

Assia Marfouq
Université Hassan I^{er} (Maroc) ✉ 

<https://dx.doi.org/10.5209/thel.101904>

Mots clés : Intrigue ; plagiat ; littérature ; récit fictionnel ; Adekambi.

Vol d'intrigue dans le champ du récit fictionnel : Comment cerner scientifiquement le plagiat d'intrigue en littérature d'Adéchinan David Adekambi aborde un sujet rarement traité en profondeur dans les études littéraires : le plagiat d'intrigue. L'auteur commence par poser les bases théoriques du concept, en expliquant que le plagiat ne se réduit pas simplement à un emprunt d'idées mais pourrait se manifester comme une appropriation frauduleuse de la structure narrative, ce qui le distingue du simple intertexte ou de l'influence littéraire légitime.

L'introduction de cet ouvrage pointe d'abord la difficulté de cerner le plagiat d'intrigue, en raison de son caractère subtil et de la nécessité d'une méthodologie rigoureuse pour l'identifier. L'auteur y insiste sur l'importance d'une approche scientifique pour étudier cette problématique et propose une réflexion sur la manière dont les tribunaux et les instances peuvent trancher sur des cas litigieux. Il évoque également les débats récurrents autour des accusations de plagiat dans le champ de la fiction littéraire, puis s'attarde sur les limites des définitions juridiques du plagiat qui se focalisent le plus souvent sur les emprunts textuels explicites et omettent les outils spécifiques pour traiter les cas d'appropriation structurelle d'une intrigue. Cette absence d'un cadre juridique clair rend les décisions de justice hétérogènes et contestables, ce qui alimente la confusion et la méfiance parmi les auteurs. L'auteur illustre cette difficulté en distinguant la frontière entre inspiration et imitation. En effet, il faudrait distinguer les pratiques littéraires qui relèvent d'un dialogue intertextuel productif, de celles qui débouchent sur une simple reproduction masquée d'un récit préexistant. Il est communément admis que la littérature repose en partie sur des emprunts, des reprises et des réinterprétations, ce qui rend la notion de plagiat plus complexe qu'il n'y paraît. Ceci conduit à une interrogation légitime sur la place de l'originalité dans toute création littéraire pour différencier emprunt légitime et usurpation. L'auteur ne s'attarde pas à évoquer aussi les dimensions psychologiques et sociologiques du plagiat, notamment les motivations des auteurs accusés de plagiat et la manière dont les controverses influencent la réception critique et publique des œuvres concernées. Il examine comment les écrivains eux-mêmes perçoivent les limites de l'emprunt légitime et dans quelle mesure la pression du marché éditorial peut conduire à des formes plus ou moins délibérées de réappropriation. Par ailleurs, l'auteur insiste dans son introduction sur la nécessité d'une grille d'analyse rigoureuse et adaptée aux spécificités de la narration littéraire.

L'ouvrage suit une progression qui articule les différentes dimensions du plagiat d'intrigue en littérature, en commençant par une mise en contexte avant d'aborder en détail ses implications théoriques, méthodologiques et analytiques. Adekambi construit son étude autour de plusieurs axes complémentaires qui appréhendent la complexité du sujet et offrent une analyse appliquée à des cas concrets. Il définit d'abord le plagiat d'intrigue en le distinguant de l'intertextualité et de l'influence littéraire. Il s'appuie sur les travaux en narratologie et en théorie littéraire pour proposer des critères de différenciation entre l'inspiration légitime et le vol littéraire. Il note que certaines similitudes entre œuvres peuvent parfois relever d'aspects culturels et esthétiques communs plutôt que du plagiat. Il montre que la notion d'originalité d'une œuvre littéraire varie selon les époques et les cultures, et que l'originalité ne se limite pas à l'invention totale d'un récit, mais repose aussi sur l'innovation stylistique, l'agencement des motifs et la singularité du point de vue de l'auteur. L'auteur pose ainsi les bases conceptuelles nécessaires pour l'analyse des cas concrets abordés par la suite.

En outre, l'auteur s'intéresse aux outils et méthodes d'analyse permettant d'évaluer la reprise d'une intrigue dans une œuvre ultérieure. Son approche comparative intègre les théories de Propp, Barthes et Genette. Il expose une grille d'évaluation critériée, avec la construction des personnages, la progression dramatique, la gestion des critères narratifs et les modes de résolution des conflits. Il identifie des indicateurs plus précis pour repérer les cas d'appropriation délibérée : similitudes détaillées des arcs narratifs, développement des personnages et séquences d'actions identiques. Il présente ensuite une classification

des différentes formes de plagiat, en distinguant une typologie théorique et une approche centrée sur les caractéristiques textuelles. Dans cette partie, il analyse les diverses modalités d'appropriation frauduleuse du texte, comme le plagiat intégral, le plagiat par traduction, le plagiat par paraphrase ou encore le plagiat structurel, qui concerne la réutilisation de la trame narrative sans reprise littérale. Enfin, l'auteur propose une typologie des plagiaires avec différents profils selon leurs intentions et leurs méthodes. Il distingue ceux qui plagient par ignorance, ceux qui s'approprient un texte par opportunisme et ceux qui justifient leur démarche en invoquant une posture artistique ou théorique. Cette classification permet de mieux comprendre les motivations des plagiaires et d'évaluer leur impact sur le monde littéraire. L'auteur examine la réception de la notion de plagiat dans les sphères littéraire et juridique. Il soulève deux camps opposés : les défenseurs du plagiat et ses détracteurs. Les premiers considèrent que la création littéraire repose sur l'emprunt et la réinterprétation d'œuvres antérieures en faisant référence à des théories intertextuelles et à la conception d'une littérature fondée sur l'accumulation et la transformation des récits. En revanche, les détracteurs insistent sur la nécessité de protéger l'originalité et les droits des auteurs, en dénonçant toute appropriation non créditée d'une intrigue, d'un style ou d'un discours littéraire.

Dans son deuxième chapitre, Adekambi traite la question du plagiat d'intrigue en s'intéressant particulièrement aux œuvres de Marc Levy. Il y note que, contrairement au plagiat textuel, qui repose sur une reproduction littérale identifiable, le plagiat d'intrigue est plus complexe à cerner. Il analyse les controverses autour de Marc Levy, notamment les accusations portées contre lui pour avoir supposément repris des éléments narratifs d'une autre écrivaine. On peut observer à travers ce cas les limites des critères de jugement dans l'évaluation du plagiat d'intrigue et la subjectivité qui peut entourer ce type d'accusation. Ces erreurs de jugement pourraient, bien évidemment affecter l'évaluation du plagiat narratif et mener à la difficulté de trancher de manière objective. L'étude des structures dramatiques à travers des outils narratologiques est alors proposée pour mieux comprendre l'agencement des intrigues et détecter les ressemblances problématiques. Ainsi, l'auteur propose d'appliquer le schéma quinaire pour analyser la progression dramatique de plusieurs récits. Ce modèle, en cinq étapes, permet d'observer la structure d'un texte narratif en identifiant la situation initiale, l'élément perturbateur, l'action, la résolution et la situation finale. Appliqué aux œuvres de Marc Levy, ce schéma détecte des ressemblances avec d'autres récits à travers l'étude du schéma actantiel, qui permet de décomposer les rôles des personnages en fonction de leur mission et de leurs interactions, et les figures récurrentes dans les récits, comme le héros, l'adversaire, l'adjuvant ou encore l'objet de quête. Tout en marquant les similitudes structurelles entre certains des romans de Levy et d'autres textes, Adekambi souligne que ces ressemblances ne suffisent pas toujours à établir un plagiat avéré. Par conséquent, les accusations portées contre cet auteur interrogent la manière dont la justice peut statuer sur des cas où la reprise d'éléments narratifs ne repose pas sur un simple copier-coller, mais sur des structures dramatiques partagées.

Le troisième chapitre se poursuit par l'analyse du plagiat en approfondissant les mécanismes et les enjeux liés à cette pratique dans le domaine littéraire. L'analyse approfondie des similitudes structurelles et thématiques des cas concrets illustre efficacement les enjeux du plagiat et permet de mieux cerner les frontières entre l'hommage littéraire, l'intertextualité et la contrefaçon. L'auteur montre comment certains auteurs intègrent consciemment des références à d'autres textes, tandis que d'autres sont accusés d'appropriation injustifiée, que ce soit par manque de créativité, par hommage ou par volonté de réinterprétation. En outre, il questionne l'un des aspects centraux de l'examen des critères d'originalité et de création, à savoir les notions d'inspiration et de transformation et développe une typologie des pratiques de plagiat avec des formes variées telles que le pastiche, le plagiat partiel, la réécriture et le détournement textuel. Adekambi conclut son chapitre par une discussion sur les conséquences du plagiat, tant pour les auteurs accusés que pour le monde de l'édition et de la critique littéraire. Il met en exergue le rôle joué par les médias et l'opinion publique dans l'évolution de ces affaires et montre comment certains scandales ont été vulgarisés ou minimisés en fonction de critères éditoriaux et du positionnement des auteurs dans le champ littéraire. Les critiques littéraires participent en effet, à la perception du plagiat. Certaines analyses tendant même à légitimer des emprunts tandis que d'autres insistent sur leur caractère frauduleux. L'absence d'un cadre normatif clair laisse place à des jugements subjectifs influencés par des enjeux extra-littéraires. Ainsi, Adekambi examine l'impact des controverses sur la carrière des écrivains impliqués, ainsi que les stratégies mises en place par les maisons d'édition pour anticiper et gérer les accusations de plagiat. Il note l'essor des logiciels de détection et le rôle des comités d'expertise chargés d'évaluer les risques liés aux similitudes narratives. Enfin, il propose des pistes pour une meilleure régulation du plagiat dans le champ littéraire, tout en insistant sur la nécessité d'une approche qui tienne compte à la fois des spécificités esthétiques des œuvres et des évolutions du droit d'auteur, et d'une éthique de la création littéraire qui pousse les auteurs à expliciter davantage leurs influences et références. Cela permettra une meilleure régulation du plagiat dans le champ littéraire et une plus grande transparence dans le processus de création et de publication.

Cet ouvrage se distingue par son approche qui réside dans l'articulation entre analyse théorique et étude de cas concrets, ce qui permet d'éclairer les enjeux du plagiat sous différents angles : juridique, littéraire et médiatique. Son importance dans l'actualité de la création et de la recherche est indéniable. À l'ère du numérique, où l'accès à l'information et aux œuvres s'est considérablement simplifié, les questions d'originalité, d'appropriation et de reconnaissance des droits d'auteur deviennent plus pressantes que jamais. Cet ouvrage apporte des outils d'analyse précieux pour les chercheurs en littérature, en droit et en études culturelles.